



## Eire Eco

Mai 2020 – N°63

© DG Trésor – Service économique de Dublin

### MACROECONOMIE

#### Estimations de croissance annuelle réelle du PIB en réaction à la crise sanitaire –

(*Mise à jour*) La crise économique résultant de la pandémie de coronavirus se traduira par l'entrée en récession de l'économie irlandaise en 2020. Selon les sources et les analyses, cette récession pourrait être comprise entre -1,6% et -15,25%.

Prévisions de croissance réelle du PIB pour 2020	Scénario hors crise sanitaire	Scénario optimiste avec crise sanitaire	Scénario pessimiste avec crise sanitaire
Ministère des finances	+3,9%	-10,5%	-15,25%
Banque Centrale d'Irlande	+4,8%	-8,3%	n/a
ESRI	+4%	-7,1%	n/a
Commission Européenne	+3,6%	-8%	n/a
FMI	+3,4%	-6,8%	n/a
Davy Research	+5,5%	+1,2%	-3,7%
EY	+3,4%	-7,3%	-13,1%
Moody's	+3,3%	-1,6%	n/a

*N.B : lorsqu'un seul chiffre est présenté pour le scénario avec crise sanitaire, cela signifie que l'institution n'a pas estimé nécessaire de publier deux scénarios.*

*Source : SE de Dublin*

#### 1/ Ministère des Finances irlandais

Le ministère des finances a publié le mardi 21 avril la mise à jour de son programme de stabilité, exercice annuel inscrit dans le cadre du semestre européen, qui prend en 2020 une dimension particulière du fait de la pandémie de coronavirus. Selon les dernières estimations du ministère, l'économie irlandaise connaîtrait en 2020 une récession substantielle. **Dans le scénario central, avec limitation des mesures de confinement au seul deuxième trimestre, le PIB irlandais se contracterait de -10,5%** (-13,75% si les mesures sont reconduites au troisième trimestre, -15,75% si elles se prolongent jusqu'à la fin de l'année). La demande intérieure modifiée (mesure alternative de la demande intérieure et la plus pertinente pour évaluer la santé de l'économie irlandaise selon le ministère) devrait baisser de -15,1% en 2020.

Le taux de chômage devrait enregistrer un pic au second trimestre 2020, s'établissant à 22%, pour ensuite demeurer à 13,9% à l'année. Le ministère prévoit un déficit budgétaire de -7,4% du PIB (-23Mds€), modifiant ainsi substantiellement la trajectoire des finances publiques irlandaises. Le ratio dette publique rapportée au PIB enregistrerait une hausse, passant de 58,8% en 2019 à 69,1% en 2020 ; de même, le ratio dette publique rapportée au GNI\* (mesure alternative du PIB corrigée de l'activité des multinationales) s'établirait à 125,1% en 2020, après être passé sous la barre symbolique des 100% en 2019 (99,2%). Enfin, le ministère prévoit une déflation de -0,6% en 2020. Le rebond de l'économie irlandaise attendu en 2021 devrait se matérialiser avec une croissance réelle du PIB de +6%.

Alors que l'Irlande avait entamé 2020 dans des conditions favorables (après une croissance réelle du PIB de +5,5% et une croissance de la demande nationale modifiée de +3% en 2019), la **Commission Européenne estime que l'économie irlandaise devrait se contracter de -8% en 2020, avant de connaître un rebond de +6% en 2021.** La consommation des ménages pourrait baisser de -9% en 2020 avant de se rétablir partiellement en 2021, à +4,5%; de même, les investissements devraient enregistrer une chute de -40% en 2020. Le maintien du solde commercial (expliqué par une baisse substantielle des importations couplée à la résilience des exportations du secteur pharmaceutique) devrait atténuer l'impact de la chute de la consommation des ménages et de l'investissement sur la production nationale.

La Commission souligne que les incertitudes pesant sur les estimations actuelles sont aggravées dans le cas de l'Irlande en raison notamment 1/ des négociations entre l'Union Européenne et le Royaume-Uni, 2/ l'activité des multinationales et 3/ les modifications à venir de la fiscalité mondiale des entreprises. La Commission prévoit une période de déflation en Irlande, -0,3% pour 2020.

Concernant le marché du travail, la Commission envisage une hausse du taux de chômage qui devrait s'établir à 7,5% en 2020. Enfin, concernant les finances publiques, la Commission prévoit la matérialisation d'un déficit budgétaire de -5,5% du PIB en 2020 (avec un déficit de -3% du PIB en 2021, toutes choses égales par ailleurs). Ainsi, le ratio dette publique rapportée au PIB s'établirait à 66,5% en 2020 puis à 66,75% en 2021.

**Activité économique** – L'activité du secteur manufacturier irlandais continue de se contracter au mois d'avril 2020. L'indice PMI manufacturier irlandais enregistre un nouveau record avec sa plus forte chute mensuelle depuis la création de l'indicateur en mai 1998 (-9,1 points) et s'établit à 36,0 en avril 2020 contre 45,1 le mois précédent. Le PMI irlandais demeure supérieur aux PMI manufacturiers de la zone euro et du Royaume-Uni dont le score s'établit respectivement à 33,4 et à 32,6 pour le mois d'avril 2020.



Selon les entreprises sondées, leur activité s'est contractée au mois d'avril en raison principalement d'une détérioration substantielle de la demande nationale ainsi que de la demande extérieure. Presque 70% des entreprises sondées rapportent également une baisse de leur production, de même que deux tiers d'entre elles signalent une chute des nouvelles commandes. Au vu des perspectives économiques, la confiance des entreprises du secteur manufacturier continue de se dégrader et a atteint son niveau le plus bas en avril 2020 depuis juin 2012, certaines entreprises anticipant une crise économique prolongée.

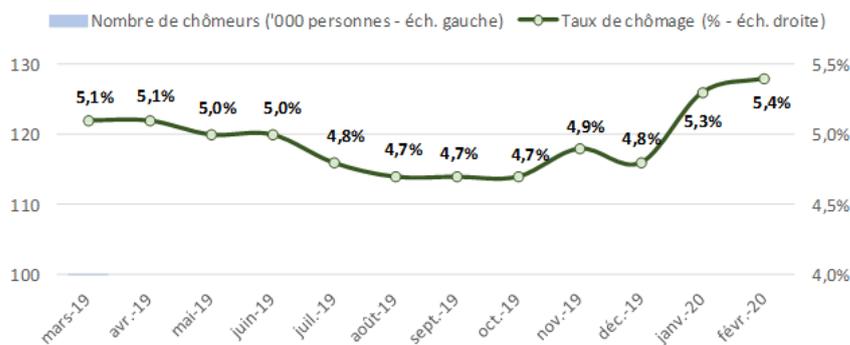
Le PMI des services s'effondre au mois d'avril 2020 en raison des mesures de confinement strict, à un niveau inédit depuis la création de l'indice. Il s'établit à 13,9, très loin de la barre des 50 signifiant une croissance du secteur, et en baisse de -18,6 points par rapport au mois de mars 2020 (32,5). A titre de comparaison, au pire de la crise financière, le PMI des services irlandais s'était établi à 31,8 début 2009. Les résultats du mois d'avril 2020 contrastent aussi de manière substantielle avec l'activité du secteur avant la crise sanitaire, qui connaissait une croissance soutenue (indice à 59,9 en février 2020). Le PMI des services irlandais reste cependant en ligne avec ces homologues de la zone euro (11,7) et britannique (12,3). L'indicateur plus spécifique concernant le secteur du tourisme s'établit à 5,2 seulement pour le mois d'avril. 78% des entreprises sondées ont rapporté une baisse de leurs activités, 80% une chute des nouvelles commandes, et plus de 40% des licenciements. Une baisse des prix est observée pour les intrants et les produits sortants. Sur une note positive, la confiance des entreprises du secteur quant aux 12 prochains mois semble se stabiliser.

Enfin, tout comme le PMI manufacturier et le PMI des services, le PMI du secteur de la construction enregistre une baisse substantielle (-24,1) et s'établit à 4,5 au mois d'avril, contre 28,6 au mois de mars, soit le niveau le plus bas jamais observé depuis la création de l'indicateur.

**Chômage** – Le taux de chômage en Irlande enregistre une hausse marginale au mois d’avril 2020. Il s’établit à **5,4%** corrigé des variations saisonnières (csv), contre 5,3% en mars 2020. Le nombre de chômeurs (cvs) s’établissait à 132 900 en avril 2020, soit 2 000 de plus qu’en mars 2020 et 7 800 de plus qu’en avril 2019. Ce chiffre, calculé en application des normes européennes et internationales, ne reflète pas les nombreux bénéficiaires des allocations versées au titre des dispositifs spéciaux liés à la pandémie (voir chiffres de *Live Register* ci-dessous), ces personnes ne remplissant pas les critères arrêtés par l’Organisation internationale du travail. Le CSO a cependant évalué quel serait le taux de chômage si l’on intégrait l’ensemble des bénéficiaires des allocations Covid au sein des chômeurs : il serait alors au maximum de **28,2% pour le mois d’avril 2020, contre 15,5% au mois de mars 2020**. Le taux de chômage des jeunes (mesure standard) se stabilise à 12,5% en avril 2020, après 12,5% en mars 2020. La mesure alternative tenant compte des bénéficiaires des indemnités Covid dépeint une situation plus inquiétante, affichant un taux maximum de chômage des jeunes de 52,8% en avril 2020 (contre 50,6% en mars 2020).

### Evolution du chômage en Irlande

En milliers de chômeurs et en % de la population active



## LE CHIFFRE DU MOIS

**-4,2**

Il s’agit de la baisse, exprimée en pourcentage, des émissions de dioxyde de carbone (CO2) dues à la consommation d’énergie (combustion de combustibles fossiles - principalement pétrole et produits pétroliers, charbon, tourbe et gaz naturel) en Irlande entre 2018 et 2019. Selon les données publiées le 6 mai par Eurostat (institut européen de la statistique), l’Union Européenne a en moyenne enregistré en 2019 une baisse de -4,3% des émissions de CO2 générées par la consommation d’énergie, par rapport à 2018 (en glissement annuel). Avec une diminution de -4,2%, l’Irlande se positionne ainsi dans la moyenne des pays de l’Union Européenne. L’Estonie enregistre la plus forte baisse (-22,1%) suivie par le Danemark (-9,0%) et la Slovaquie (-8,9%). Le Luxembourg voit quant à lui ses émissions de CO2 dues à la consommation d’énergie augmenter de +7,5%. Enfin, la France enregistre une baisse de -2,0%, la plaçant ainsi en deçà de la moyenne européenne.

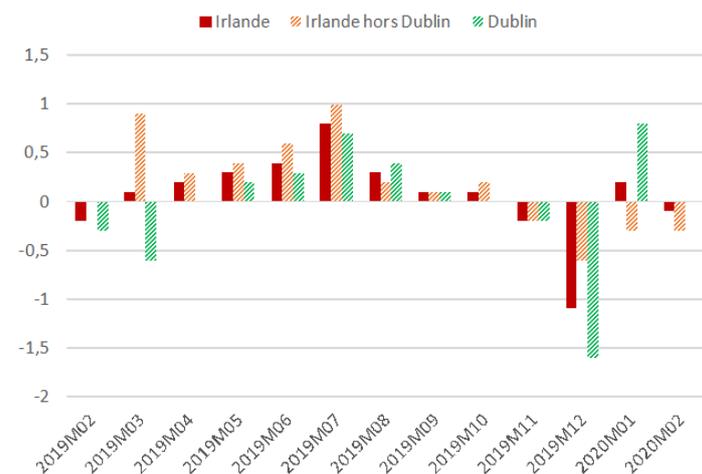
\*(voir graphique page 9)

Les chiffres du *Live Register* (nombre de personnes inscrites à l’équivalent du Pôle Emploi afin de percevoir des indemnités chômage) enregistrent une augmentation substantielle au mois d’avril 2020, toujours en lien avec la pandémie.

Le nombre des inscriptions au *Live Register* a enregistré une augmentation entre mars et avril 2020 (+7 000), à laquelle s’ajoutent les demandes supplémentaires liées à la pandémie (+318 978 et + 425 204). Ainsi, en prenant en compte les inscriptions liées au coronavirus, le nombre de demandeurs d’indemnités chômage s’établit à 1 244 211 individus, soit une hausse de +726 578 comparé au chiffre de mars 2020. Au total, environ 1,2 million d’individus reçoivent des allocations via un des trois programmes gouvernementaux. Les secteurs les plus touchés sont le tourisme, l’hôtellerie et la restauration, la vente au détail et construction. Les jeunes, les personnes peu qualifiées et les femmes en particulier celles précédemment employées à temps partiel sont les plus concernés. Selon les chiffres publiés au 5 mai 2020, le coût hebdomadaire des mesures gouvernementales s’élèvent à 208M€.

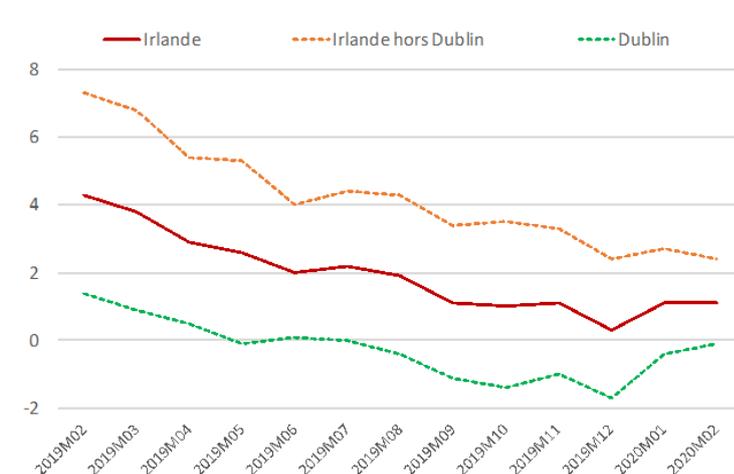
**Immobilier** – Selon les variations exprimées en glissement mensuel, les prix de l’immobilier à l’échelle nationale ont enregistré une baisse au mois de février 2020, après une légère hausse au mois de janvier 2020. A Dublin, les prix de l’immobilier à l’achat se stabilisent (+0,0 % g.m) au mois de février 2020, contre une augmentation le mois précédent (+0,8% g.m). Hors Dublin, les prix de l’immobilier à l’achat enregistrent une baisse pour le 4<sup>ème</sup> mois consécutif (-0,3% en février 2020, contre -0,3% le mois précédent).

**Evolution mensuelle des prix de l'immobilier en Irlande (en glissement mensuel)**  
En pourcentage



Source: CSO

**Evolution mensuelle des prix de l'immobilier en Irlande (en glissement annuel)**  
En pourcentage



Source: CSO

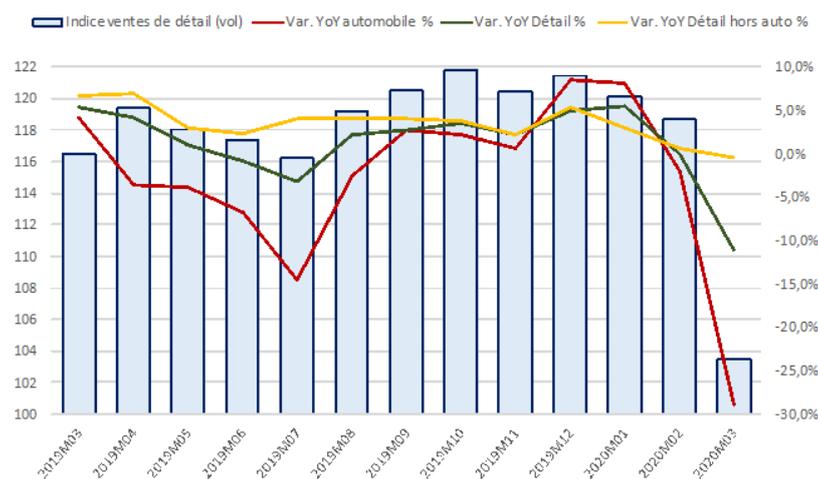
Le second graphique présente les variations en glissement annuel des prix immobiliers. La croissance des prix de l'immobilier sur l'ensemble du territoire hors Dublin se maintient alors que les prix de l'immobilier à Dublin enregistrent une baisse pour le 7<sup>ème</sup> mois consécutif. La variation des prix de l'immobilier à Dublin s'établit à -0,1% en février 2020 contre -0,4% en janvier 2020 et -1,7% en décembre 2019. En parallèle, la croissance des prix de l'immobilier hors Dublin s'établit à +2,4% en février 2020 contre +2,7% le mois précédent.

Le nombre de nouveaux logements construits au premier trimestre 2020 est en hausse de +17,2% par rapport aux chiffres du premier trimestre 2019 (glissement annuel). Le nombre total de logements construits s'établit à 4 986 au premier trimestre 2020, contre 4 254 au premier trimestre 2019. Le nombre d'appartements construits augmente de +75,2% à 1 044 au T1 2020 contre 569 au T1 2019.

**Ventes de détail** – Les ventes au détail ont diminué de -11,2% au mois d'avril 2020 (en glissement annuel, -12,8% en glissement mensuel), enregistrant ainsi la baisse la plus importante depuis janvier 2009 (chiffres cependant faussés par les ventes de voiture). Les ventes au détail hors automobile ont diminué de -0,5 % au mois d'avril en glissement annuel (-1,9 % en glissement mensuel). Le CSO note que la diminution des ventes de détail aurait pu être bien plus importante sans les comportements observés à l'annonce de la fermeture des écoles et du confinement et ayant mené à une ruée des ménages vers les commerces de proximité. Les bars représentent les commerces les plus touchés, enregistrant une baisse de -53,1% des ventes, de même que les magasins de vêtements qui ont vu leurs ventes diminuer de -49%. A contrario, les magasins non spécialisés (incluant les supermarchés) ont vu leurs ventes augmenter de +14%.

**Evolution des ventes de détails en Irlande**

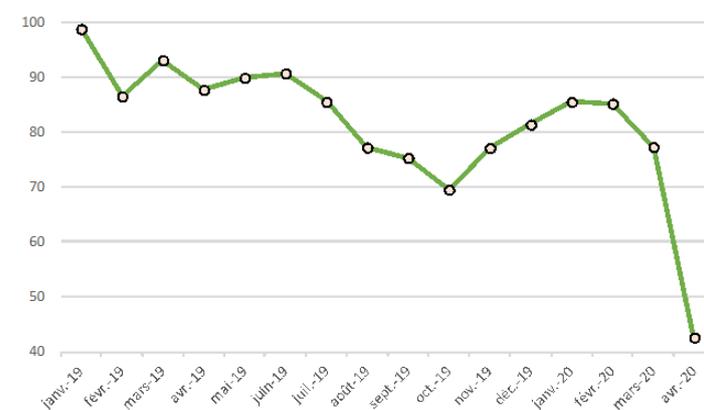
Indice base 2015 = 100 (gauche) et variations annuelles en % (droite)



Source: CSO et calculs du SE

**Confiance des consommateurs** – La confiance des consommateurs irlandais (indice créé et mis à jour par la banque KBC et le think-tank irlandais ESRI) s'effondre au mois d'avril 2020 après avoir déjà enregistré une forte baisse le mois précédent. L'indice s'établit à 42,6 en avril 2020 contre 77,3 le mois précédent, soit une chute de 34,7 points. Ce chiffre est bien inférieur au niveau de l'indice au mois d'avril 2019, qui s'établissait alors à 87,7. La chute de l'indice entre le mois de mars et d'avril correspond à la plus importante enregistrée depuis la création de l'indicateur et reflète un tournant majeur dans la manière dont les consommateurs irlandais abordent la situation économique actuelle. Selon l'économiste en chef de la banque KBC, Austin Hughes, une relance économique par la demande sera nécessaire afin de rétablir la confiance des consommateurs en Irlande.

### Indice de la confiance des consommateurs en Irlande



Source: sondage ESRI/KBC

## FINANCES PUBLIQUES

**Exchequer** – Selon le ministère des finances irlandais, la crise sanitaire et économique provoquée par le coronavirus engendrerait une perte de 13,9Mds€ pour les recettes fiscales du gouvernement en 2020. Les recettes totales cumulées au mois d'avril 2020 s'établissent à 15,4 Mds€, en baisse de -0,6% par rapport au même montant en avril 2019. Les recettes totales non cumulées du mois d'avril 2020 enregistrent quant à elles une baisse de -8,0%, illustrant une forte chute des recettes concentrée sur le mois d'avril mais compensée jusqu'ici par les résultats positifs du premier trimestre 2020. Les droits d'accises et l'impôt sur le revenu sont les postes ayant connus les baisses les plus importantes, -47,9% et -5,8% respectivement (pour les recettes non cumulées au mois d'avril 2020 en glissement annuel).

En glissement annuel, les recettes totales cumulées issues de l'impôt sur les sociétés (IS) sur les quatre premiers mois de l'année 2020 sont supérieures de +93,0 % aux recettes observées en 2019 à la même période. En isolant les résultats du mois d'avril, les chiffres du ministère des Finances irlandais font état d'une augmentation de +158,5 % des recettes d'IS (glissement annuel). Selon le rapport mensuel du ministère des finances irlandais, il est encore trop tôt pour évaluer l'impact de la crise sanitaire et économique sur les recettes de l'IS, toujours maintenues à un niveau élevé grâce à la présence des multinationales en Irlande.

Les dépenses du gouvernement central sur les quatre premiers mois de l'année 2020 ont dépassé les plafonds inscrits dans le Budget 2020 en raison des mesures prises par le gouvernement en réaction à la crise sanitaire. Les dépenses courantes se sont établies à 22,7Mds€, soit +12,5% au-dessus des limites budgétaires et en augmentation de +20,9% (en glissement annuel). Les dépenses du ministère de l'emploi et de la protection sociale ont notamment augmenté de +30,9%.

Le gouvernement central enregistre donc pour l'instant un déficit budgétaire de -7,5Mds€ (contre -3,2M€ l'an dernier à la même époque), en ligne avec les prévisions du ministère des finances pour l'année 2020 (déficit budgétaire de -23Mds€ ou -7,4% du PIB).

**Mesures budgétaires supplémentaires en réponse à la crise sanitaire** – Le gouvernement irlandais a adopté le samedi 2 mai un nouveau train de mesures de soutien à l'économie d'un montant de 6 Mds€. Ces mesures s'ajoutent à celles précédemment en place (1Md€), portant le total à 7 Mds€, et le total des mesures à 13,5Mds€ (4% du PIB). Elles ont été unanimement saluées par les organisations représentatives des entreprises qui ont estimé qu'elles répondaient aux demandes formulées ces dernières semaines. Ainsi :

- Une subvention pour un montant allant jusqu'à 10 000 € pourra être alloué aux microentreprises pour financer la réouverture de leurs activités (*Restart Fund*), reprenant une revendication formulée par Chambers Ireland, fédération des chambres de commerce irlandaises ;
- Le taux des impôts locaux a été réduit à zéro pour les entreprises pendant trois mois (commercial rates waiver), conformément à la demande des associations de commerçants (*Retail Ireland*),
- Un fonds d'investissement doté de 2Mds€ est ouvert par l'ISIF (*Ireland Strategic Investment Fund*, fonds souverain irlandais) qui prendra des participations au capital des PME et des grandes entreprises (*Pandemic Stabilisation and Recovery Fund*), en réponse aux critiques de l'Ibec (équivalent irlandais du Medef) qui estimait les fonds précédemment disponibles insuffisants pour relancer l'activité ;

- Un fonds de garantie de 2Mds€ destiné à garantir 80% des prêts contractés par les PME (COVID-19 *Credit Guarantee Scheme*) qui complète le dispositif existant depuis 2012 auprès des banques AIB et Ulster bank, en ligne avec les mesures proposées par l'Ibec dans son plan de reprise.

Le gouvernement a, en outre, acté un moratoire sur les obligations fiscales des entreprises. Dans la mesure où elles remplissent leurs obligations déclaratives, les entreprises touchées par la pandémie peuvent suspendre le paiement de leurs impôts, sans pâtir d'intérêts moratoires. Elles pourront négocier avec l'administration fiscale un paiement échelonné dans les 12 mois qui suivront la reprise de leurs activités. Cette mesure nécessite des adaptations législatives qui seront prises prochainement.

**Plan d'aide européen** – Depuis le début de la crise sanitaire et économique, l'Irlande s'est montrée coopérative au niveau européen. Elle soutient les propositions faites dans le sens d'un renforcement de la solidarité et de la coopération européenne– l'Irlande a notamment été signataire d'une tribune en faveur de l'émission d'obligations souveraines européennes – ou encore « *coronabonds* ». De même, concernant le plan de relance européen, l'Irlande (et plus spécifiquement le ministère des finances irlandais dans le cadre de l'ECOFIN) a souligné l'importance de la coordination européenne et accueille favorablement les décisions prises ces dernières semaines, autant au niveau national qu'euro. Le ministre des Finances irlandais, Pascal Donohoe, accueille favorablement l'accord des ministres des Finances des pays de la zone euro autour de la création d'un nouvel instrument d'aide (*Pandemic Crisis Support Instrument*) dans le cadre du mécanisme européen de stabilité (MES). L'Irlande considère que cet accord matérialise la solidarité au sein de l'Eurogroupe ainsi que sa capacité à réagir rapidement dans un contexte de crise. Pascal Donohoe a souligné qu'il s'agissait d'un filet de protection crédible pour la zone euro, par sa taille (2% du PIB pour chaque Etat Membre, soit au total plus de 240Mds€) et son accessibilité à tous les Etats Membre (critères du MES très allégés pour la soutenabilité de la dette). Selon lui, l'Irlande ne devrait cependant pas y recourir. Il a souligné que l'Irlande pourrait solliciter des fonds de la BEI (mis à disposition pour financer directement les entreprises).

**Rendements souverains** – Le 1er avril, la NTMA (homologue irlandais de l'AFT) a annoncé son calendrier pour le deuxième trimestre 2020, dans le contexte de la crise sanitaire. Après l'émission d'une nouvelle obligation en avril (syndication), la NTMA prévoit des adjudications en mai (14) et en juin (11). Elle estime que l'Irlande reste en bonne position pour se financer via l'emprunt. En effet, le rendement souverain à 10 ans demeure attractif et s'établit à 0,28% au 7 avril. Le taux souverain a cependant enregistré une hausse de 25 points de base en une semaine - il s'établissait à 0,031% le 31 mars. La NTMA a réalisé l'opération par syndication susmentionnée le 7 avril, émettant une obligation souveraine à maturité 7 ans (15 mai 2027, dénomination en euros) et permettant ainsi la levée de 6 Mds€. Le groupement des banques ayant permis la syndication est composé de: BNP Paribas, BofA Securities, Cantor Fitzgerald Ireland, Danske Bank, Goldman Sachs International Bank et JP Morgan. La NTMA avait précédemment réalisé l'émission d'une obligation souveraine de 1 Md€ à échéance 2029 pour un taux fixe historiquement bas de -0,15% le jeudi 12 mars.

**Analyse des mesures gouvernementales** – Une analyse de l'ESRI (principal *think-tank* irlandais), datée du 8 avril, juge efficace le dispositif de soutien aux revenus des ménages mis en place par le gouvernement. L'ESRI constate que le paiement forfaitaire du chômage de 350€ par semaine dans le dispositif dédié semble être le dispositif qui contribue le plus au soutien des revenus. Selon les estimations de l'organisme, ce dispositif permettrait de limiter à 210 000 le nombre de personnes dont le revenu disponible baisse de plus de 20%. Ce nombre aurait été de 400 000 en application des règles préexistantes d'indemnisation du chômage. Cependant, l'analyse estime que la hausse du chômage entrainera un coût d'environ 800 M€ trimestre pour l'Etat pour chaque tranche de 100 000 personnes au chômage.

**Prêts hypothécaires** – Selon les données publiées par la fédération irlandaise des banques et des paiements (*Banking & Payments Federation Ireland*, BPGI), le montant total des prêts hypothécaires accordés est en baisse de -4,5% en mars 2020 (en glissement annuel). L'encours total des prêts hypothécaires accordés en mars 2020 s'établit à 879Mds€, dont 463M € pour des primo-accédant. L'encours total des prêts accordés aux primo-accédant en mars 2020 est en diminution de -2,1% (glissement annuel). Selon les analystes du courtier irlandais *Davy Research*, l'incertitude concernant la santé financière de potentiels emprunteurs devrait impacter négativement la demande de prêts hypothécaires.

**Extension du moratoire pour les clients ayant contracté un prêt** – Le moratoire de 3 mois accordé aux emprunteurs a été étendu à 6 mois. Entre la mise en place du moratoire le 18 mars et la fin du mois d'avril, les banques ont accordé plus de 65 000 suspensions des paiements pour des prêts hypothécaires et 22 000 pour des prêts accordés à des PME. Les acteurs du secteur financier ayant signé l'accord sont: les cinq principales banques de détail en Irlande (AIB, BoI, PTSB, Ulster Bank et KBC Ireland), Dilosk, Finance Ireland ainsi que les entreprises gestionnaires de prêts pour le compte de fonds d'investissement.

**Publications de la Banque Centrale d'Irlande** – Deux études récemment publiées par la Banque Centrale d'Irlande (CBI) étudient l'impact économique des mesures sanitaires prises par le gouvernement en réaction à la pandémie. La première étude, analysant les données journalières des achats par carte bancaire et retraits de liquide, montre que le comportement de consommation des ménages s'est rapidement adapté aux différentes annonces faites par le gouvernement. En effet, à la fin du mois de mars, le montant quotidien des dépenses réalisées par carte bancaire avait diminué de -27% en comparaison avec le début du mois, de même que les retraits avaient presque été divisés par deux. L'étude estime que, suivant cette dynamique, le montant total des dépenses via carte bancaire et retraits pourrait être inférieur de -40% (-2,6Mds€) au chiffre observé en avril 2019. La seconde étude, réalisée en partenariat avec *Indeed* et qui se concentre sur les publications d'offres d'emploi, semble indiquer que les secteurs les plus touchés par une baisse des offres d'emploi sont ceux représentés comme les plus à risque dans le cadre d'un confinement strict - soit les secteurs du tourisme, de l'hôtellerie et restauration, du bien-être, de la construction et de la vente de détail. A titre d'exemple, les données indiquent une baisse de -75,9% entre le 3 avril 2020 et le 3 avril 2019 pour les offres d'emploi publiées et catégorisées dans le secteur du tourisme et de l'hôtellerie. L'étude montre aussi que l'Irlande, pays dont la part des secteurs les plus touchés par la crise sanitaire au sein de l'économie est relativement importante, semble être un des pays les plus affectés en termes d'opportunités d'emploi.

**Assurances** – Pascal Donohoe, le ministre des finances, a organisé une téléconférence vendredi 17 avril avec *Insurance Ireland*, la fédération des assurances en Irlande, afin de rappeler la nécessité pour les assureurs de participer activement à la réponse coordonnée face à la pandémie. Le ministre a souligné l'engagement d'*Insurance Ireland* qui a publié des analyses permettant de clarifier notamment l'interprétation favorable des réclamations faites par les clients dont l'activité est touchée par l'épidémie. Cependant, des inquiétudes persistent car certains acteurs du secteur semblent refuser cette approche. Le ministre a également rappelé que le coût et la qualité de l'offre des produits d'assurance reste une priorité du gouvernement intérimaire et sera une priorité du futur gouvernement.

Selon le document de presse publié sur le site du ministère des finances irlandais, les points principaux abordés ont été: 1/ l'importance du rôle du secteur de l'assurance et de sa coordination avec les autres secteurs de l'économie, 2/ la reconnaissance des clarifications faites par *Insurance Ireland* concernant notamment une interprétation favorable des réclamations faites par les clients dont l'activité est touchée par l'épidémie, 3/ les inquiétudes concernant l'approche choisie par certains acteurs du secteur de l'assurance et qui pourrait affecter négativement la réputation du secteur, 4/ un appel par le ministre à la souplesse concernant les produits d'assurance automobile et 5/ un rappel que le coût et l'offre des produits d'assurance reste une priorité du gouvernement intérimaire et sera une priorité du futur gouvernement.

Par ailleurs, un article dans l'*Irish Times* mentionne que les réclamations de perte d'activité faites par les entreprises impactées par l'épidémie pourraient coûter entre 10 et 20Mds€ au secteur de l'assurance.

**Notation des banques irlandaises** – L'agence de notation Standard & Poor's a dégradé la notation des banques irlandaises (passant de stable à "négative") en raison de craintes autour de la réémergence substantielle de prêts non performants (PNP) dans leur bilan. L'agence anticipe des pertes sur créances irrécouvrables des prêteurs irlandais du fait de la pandémie. Malgré le rebond de l'économie anticipé par l'agence et la résilience démontrée

par le secteur bancaire irlandais et européen, S&P s'inquiète des difficultés que pourraient rencontrer les banques irlandaises en matière de modèle opérationnel et de rentabilité (baisse des revenus et de la qualité des actifs). L'agence estime que l'économie irlandaise pourrait enregistrer une contraction du PIB de -5,5% en 2020, avant une croissance réelle de +5,5% en 2021.

**Exigences en fonds propres de la CBI** – La banque centrale d'Irlande (CBI) devrait maintenir la suspension déjà annoncée de certaines mesures micro et macro-prudentielles jusqu'au premier trimestre 2021. La CBI a en effet assoupli ses exigences en fonds propres dès le mois d'avril 2020 en réponse à la crise sanitaire afin que les banques irlandaises puissent jouer leur rôle de financement de l'économie. La suspension du coussin contra-cyclique (CCyB) a notamment permis de débloquer environ 940 Mds€. Si les banques irlandaises font un usage total des fonds mis à disposition par la suspension de la CCyB, leur capacité de prêts pourrait aller de 10 à 16 Mds€, selon la CBI.

## ENTREPRISES

**Utilisation du fonds d'aide gouvernemental par les PME** – Actualisation des montants versés aux entreprises : en une semaine les montants versés ont doublé, passant de 10M€ à 20,5M€. Au 23 avril, 11,5 M€ ont été attribués aux entreprises sous forme de prêts à taux bonifiés (SBCI COVID-19 Working Capital Scheme). 4,2 M€ ont été versés aux microentreprises au titre du dispositif de prêt dédié. Et autour de 4,8 M€ ont été attribués aux entreprises pour leur permettre de bénéficier de services de consultant afin de procéder à une analyse de leurs activités, de définir une stratégie de résilience à la crise économique et de se former.

**Inquiétudes concernant l'accès des PME aux liquidités nécessaires** – La Banque centrale irlandaise (CBI) a publié une étude le 23 avril relative aux besoins en liquidités des PME irlandaises. La CBI estime que ces besoins, hors agriculture, seraient compris entre 2,4Mds€ et 5,7Mds€ en fonction des hypothèses retenues, si leurs revenus sont presque nuls pendant trois mois. Le montant nécessaire dépend en particulier de l'évolution des aides gouvernementales en faveur du revenu des ménages. Ces dernières ont permis d'alléger les charges des entreprises en matière de personnels. Les PME emploient environ 1 million de salariés, soit 68,4% de l'emploi total.

**Plan de relance proposé par la BPF** – L'association des banques irlandaise (BPF) appelle le gouvernement à mettre en place un plan qui permettrait de garantir jusqu'à 90% des emprunts contractés par les PME afin de soutenir la reprise de l'économie irlandaise. L'association a publié son programme pour le redressement de l'économie dans lequel elle souligne notamment que les besoins des PME irlandaises en matière de financement s'établiraient entre 6 et 8 Mds€ (si elles devaient toutes faire appel à une aide supplémentaire pour assurer la liquidité de leurs activités).

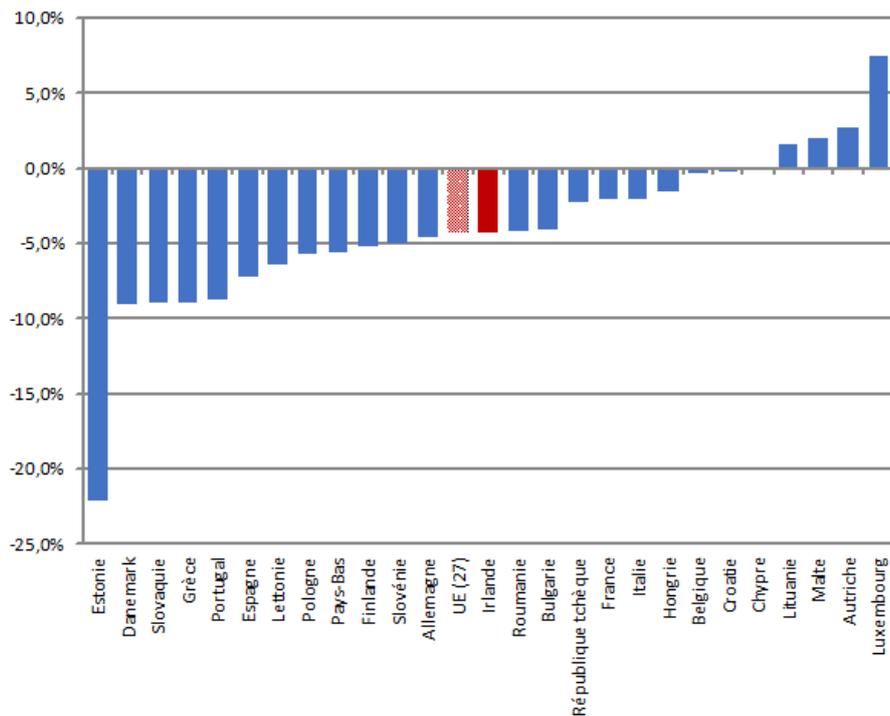
**Sondage du CSO** – Selon un sondage publié par le CSO, homologue irlandais de l'Insee, près d'un quart des entreprises irlandaises (23,3%) ont décidé de cesser leurs activités commerciales en réaction à la crise sanitaire. Le sondage recoupe les réponses de 3000 entreprises irlandaises et couvre la période du 13 mars au 19 avril. Le CSO note ainsi que : 69% des entreprises sondées ont mis en place une forme de télétravail ; 34,6% des entreprises sondées ont permis à leurs employés de s'arrêter temporairement de travailler, alors que 32% ont diminué les heures de travail. Enfin, presque la moitié des entreprises sondées ont fait appel au plan d'aide mis en place par le gouvernement (*Revenue Temporary COVID19 Wage Subsidy*).

**Demande de coordination entre la République d'Irlande et l'Irlande du Nord** – L'Ibec (équivalent irlandais du Medef) et son homologue britannique ont adressé au premier ministre irlandais (Taoiseach), Léo Varadkar, une lettre pour demander la coopération et la coordination des mesures entre Dublin et Belfast, soulignant que la divergence en matière de politiques publiques pourrait aggraver la crise sanitaire et économique. Les deux groupes ont mis l'accent sur l'intégration des chaînes d'approvisionnement entre les deux parties de l'île, intégration particulièrement élevée pour le secteur pharmaceutique et le secteur agricole.

\*

Variation des émissions de CO2 dues à la consommation d'énergie entre 2018 et 2019 pour l'UE

%



## Évolution des indicateurs macroéconomiques – tableau annuel

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
<b>Production</b>										
PIB annuel à prix courants (en Md€)	167,7	170,8	175,1	179,7	194,8	262,8	271,7	297,1	324,0	339,0
<i>Croissance réelle (en %)</i>	1,8%	0,3%	0,2%	1,4%	8,6%	25,2%	3,7%	8,1%	8,2%	5,5%
Indice de production industrielle -m.a. (Base 100 = 2010)	100,0	99,6	98,1	95,9	117,9	158,9	159,9	156,3	155,5	
Valeur ajoutée brute (VAB) des multinationales (M€)	36 976	40 056	40 365	40 616	45 181	100 347	100 013	111 353	126 040	
<i>En % de la VAB totale</i>	24,3%	25,9%	25,5%	24,7%	25,3%	41,0%	39,4%	40,2%	41,6%	
<b>Compte courant</b>										
Exportations de marchandises (en Md€)	90,92	93,19	93,51	89,18	92,62	112,41	119,29	122,71	140,84	152,57
Importations de marchandises (en Md€)	48,69	53,04	56,18	55,79	62,16	70,11	74,24	79,27	90,18	89,19
Solde commercial (en Md€)	42,23	40,16	37,33	33,39	30,46	42,30	45,06	43,44	50,66	63,38
Balance courante (en % du PIB)	-1,2%	-1,6%	-3,4%	1,5%	1,1%	4,4%	-4,2%	0,49%	10,58%	
<b>Evolution des prix</b>										
Inflation CPI - moyenne annuelle (%)	-1,0%	2,6%	1,7%	0,5%	0,2%	-0,3%	0,0%	0,4%	0,5%	0,9%
Inflation CPI hors énergie - moyenne annuelle (%)	-1,9%	1,7%	0,8%	0,5%	0,4%	0,6%	0,7%	0,1%	0,1%	1,0%
Var. prix immobiliers - Irl. sauf Dublin (g.a au 31/12)	-14,3%	-19,2%	-9,2%	-1,5%	12,4%	10,7%	11,2%	12,7%	9,6%	2,8%
Var. prix immobiliers - Dublin (g.a au 31/12)	-14,4%	-19,9%	3,7%	13,9%	22,7%	3,9%	6,6%	11,7%	3,8%	-0,9%
<b>Population</b>										
Population	4 554 800	4 574 900	4 593 700	4 614 700	4 645 400	4 687 800	4 739 600	4 792 500	4 857 000	4 921 500
<i>Variation annuelle de la population (en %)</i>	0,5%	0,4%	0,4%	0,5%	0,7%	0,9%	1,1%	1,1%	1,3%	1,3%
Solde migratoire	-27 400	-27 300	-34 400	-33 100	-21 300	-11 600	3 100	19 800	34 000	33 700
<b>Marché du travail</b>										
Population active moyenne	2 184 900	2 165 825	2 153 825	2 163 350	2 156 825	2 167 200	2 193 125	2 352 300	2 417 000	2 326 900
<i>Variation annuelle de la population active (en %)</i>	-2,0%	-0,9%	-0,6%	0,4%	-0,3%	0,5%	1,2%	7,3%	2,8%	-3,7%
<i>Taux de participation</i>	60,7%	60,2%	59,9%	60,2%	60,0%	60,0%	61,9%	62,2%	62,6%	62,1%
Nombre de chômeurs moyen	302 675	316 750	316 000	282 200	242 925	203 625	173 100	156 377	135 508	120 577
<i>Taux de chômage moyen</i>	13,9%	14,6%	14,7%	13,0%	11,3%	9,4%	7,9%	6,7%	5,8%	5,0%
Nombre de personnes employées dans le secteur public	351 475	346 925	332 225	328 000	322 350	324 825	333 400	338 825	346 400	355 800
<i>En % du nombre d'emplois total</i>	18,7%	18,8%	18,1%	17,4%	16,8%	16,5%	16,5%	15,4%	15,2%	16,1%
Nombre de personnes employées par les multinationales	N/A	250 400	297 702	299 870	301 533	305 952	311 000	318 000		
<i>En % de l'emploi privé total</i>	N/A	16,7%	19,8%	19,3%	18,9%	18,7%	18,4%	17,1%		
Salaire annuel moyen (variation annuelle en %)	-2,3%	-0,6%	0,3%	-0,5%	-0,6%	1,4%	1,1%	1,7%	3,4%	3,6%
Revenu disponible brut des ménages (M€)	88 657	84 611	87 294	87 292	88 753	92 688	97 330	102 171		
<i>Variation annuelle du RDB des ménages (en %)</i>	-3,5%	-4,6%	3,2%	0,0%	1,7%	4,4%	5,0%	5,0%		
<b>Consommation et investissement</b>										
Consommation finale privée (variation annuelle en %)	0,7%	-1,0%	-0,9%	-0,7%	2,0%	4,2%	3,3%	1,9%	3,00%	
Formation brute de capital fixe (variation annuelle en %)	-14,9%	3,4%	16,4%	-3,7%	18,1%	27,9%	61,2%	-22,3%	10,10%	
<b>Secteur financier</b>										
Encours de dépôt total des ménages- (g.a.)	-4,6%	-3,5%	1,2%	-1,3%	0,3%	3,6%	2,5%	3,7%	4,5%	6,2%
Encours de crédit total aux ménages - (g.a.)	-7,1%	-15,2%	0,7%	-3,1%	-10,0%	-5,1%	-4,1%	1,9%	1,4%	0,7%
Encours de crédits hypothécaires- (g.a.)	-9,6%	-19,3%	5,7%	-1,9%	-6,0%	-1,6%	-4,6%	1,6%	1,4%	0,5%
Encours de crédit total aux SNF- (g.a.)	-36,3%	-4,8%	-4,5%	-5,6%	-24,2%	-22,1%	-9,6%	-2,4%	1,8%	-5,7%
Encours de crédit total - (g.a.)	-20,5%	-7,9%	-2,7%	-6,9%	-18,2%	-11,7%	-6,2%	0,6%	1,4%	-4,5%
Indice boursier ISEQ (moyenne annuelle)	2 896,8	2 825,8	3 205,4	4 090,4	4 892,0	6 258,3	6 167,7	6 781,4	6 557,7	6 305,5
<b>Gouvernement</b>										
Dépenses publiques (en Md€)	109,2	79,7	73,7	72,6	73,1	76,0	75,4	77,5	82,2	85,7
Déficit/excédent public (en Md€)	-53,8	-21,9	-14,2	-11,1	-7,1	-5,1	-1,9	-0,9	0,17	0,67
<i>En % du PIB</i>	-32,1%	-12,8%	-8,1%	-6,2%	-3,6%	-1,9%	-0,7%	-0,2%	0,0%	0,7%
<i>En % des recettes publiques</i>	-97,1%	-38,0%	-23,8%	-18,0%	-10,8%	-7,2%	-2,6%	-1,2%	0,2%	0,8%
Dettes publiques (en Md€)	144,2	189,7	210,0	215,4	203,4	201,7	200,7	201,4	206,0	203,6
<i>En % du PIB</i>	86,0%	111,1%	119,9%	119,9%	104,4%	76,7%	73,9%	67,8%	63,6%	60,1%
<i>En % des recettes publiques</i>	260,4%	328,5%	352,9%	350,1%	308,0%	284,5%	273,1%	263,0%	250,2%	235,7%
<b>Politique énergétique</b>										
Mix énergétique (besoins en énergie primaire) :										
<i>Charbon</i>	8,4%	9,1%	11,1%	9,9%	9,5%	10,3%	9,5%	7,6%	5,0%	
<i>Tourbe</i>	5,0%	5,5%	5,7%	5,4%	5,8%	5,5%	5,1%	4,8%	5,0%	
<i>Pétrole</i>	49,6%	49,2%	46,4%	47,2%	47,1%	48,0%	48,0%	48,0%	49,0%	
<i>Gaz naturel</i>	31,9%	29,8%	30,0%	28,8%	28,0%	27,1%	29,4%	29,8%	31,0%	
<b>Energies renouvelables</b>	<b>4,7%</b>	<b>6,0%</b>	<b>6,2%</b>	<b>6,8%</b>	<b>7,7%</b>	<b>8,3%</b>	<b>8,0%</b>	<b>9,3%</b>	<b>10,0%</b>	
<i>Autres (déchets, importations d'électricité)</i>	0,3%	0,4%	0,6%	1,9%	1,9%	0,9%	0,1%	0,5%	1,0%	
Dépendance de l'approvisionnement aux importations	86,2%	87,8%	84,8%	89,3%	85,2%	88,0%	69,0%	66,0%		

## Évolution des indicateurs macroéconomiques – tableau mensuel

	mai-19	juin-19	juil-19	août-19	sept-19	oct-19	nov-19	déc-19	janv-20	févr-20	mars-20	avr-20
<b>Production</b>												
PIB trimestriel à prix courants (en Md€)		86,00			87,88			88,68				
<i>Croissance réelle (% g.a.)</i>		4,18%			4,50%			6,28%				
Indice de production industrielle (AVS, Base 100 = 2015)	98,6	94,1	98,6	97,7	105,3	107,9	95,8	90,3	95,6	95,3	110,1	
<i>Indice de production industrielle - secteur "traditionnel"</i>	112,3	109,3	113,2	110,9	111,1	114,1	112,1	106,8	121,6	108,7	108	
<i>Indice de production industrielle - secteur "moderne"</i>	95,4	85,0	92,7	94,4	110,6	113,4	92,9	81	94,5	89,8	103	
Purchasing Managers Index - Manufacturing	50,4	49,8	48,7	48,6	48,7	50,7	49,7	49,5	51,4	51,2	45,1	36,0
Purchasing Managers Index - Services	57,0	56,9	55	54,6	53,1	50,6	53,7	55,9	56,9	59,9	32,5	13,9
Purchasing Managers Index - Construction	54,9	53,1	51,4	53,7	48,3	46,2	48,2	52,0	50,9	50,6	28,6	4,5
<b>Compte courant</b>												
Importations de marchandises (en Md€)	7,2	7,2	7,9	7,6	7,4	8,1	7,5	8,0	7,4	7,7		
Exportations de marchandises (en Md€)	13,4	11,5	13,9	12,1	12,9	14,3	12,1	12,8	13,8	11,6		
Solde commercial (en Md€)	6,2	4,2	6,0	4,4	5,5	6,3	4,6	4,8	6,4	3,9		
Balance courante trimestrielle (en Md€)		-26,54			11,16			-28,44				
Balance courante trimestrielle (en % du PIB)		-30,9%			12,7%			-32,1%				
<b>Evolution des prix</b>												
Inflation CPI (% MoM)	-0,1%	0,2%	-0,2%	0,5%	-0,2%	-0,3%	-0,1%	0,2%	-0,7%	0,6%	0,4%	
Var. mensuelle des prix immobiliers - Irlande sauf Dublin (%)	0,4%	0,6%	1,0%	0,2%	0,1%	0,3%	-0,2%	-0,6%	-0,3%	-0,3%		
Var. mensuelle des prix immobiliers - Dublin (%)	0,2%	0,2%	0,8%	0,4%	0,1%	-0,1%	-0,2%	-1,6%	0,8%	0,0%		
Var. mensuelle des loyers dans le parc privé (%)	0,3%	0,3%	0,3%	0,6%	1,1%	0,2%	0,0%	0,0%	-0,1%	0,3%	-0,4%	
<b>Marché du travail</b>												
Nombre de chômeurs	123,2	122,9	122,4	120,2	118,2	115,9	115	116,6	120	119,5	130,9	132,9
<i>Taux de chômage global</i>	5,1%	5,1%	5,0%	5,0%	4,8%	4,7%	4,7%	4,7%	4,9%	4,8%	5,3%	5,4%
<i>Taux de chômage des jeunes</i>	13,7%	13,5%	12,8%	12,3%	11,7%	11,0%	10,9%	11,3%	12,2%	12,0%	12,5%	12,5%
Salaire horaire moyen (var YoY, 4T roulants, en %)		3,3%			4,0%			3,6%				
<b>Consommation et investissement</b>												
Conso finale privée (variation trimestrielle en %)		0,7%			0,9%			0,0%				
Investissement (variation trimestrielle en %)		164,7%			-55,3%			122,9%				
Indice de la vente au détail (var. vol. en g.a. %)	0,9%	-0,8%	-3,2%	2,2%	2,7%	3,5%	2,2%	4,9%	5,4%	0,0%	-11,2%	
<i>Indice de la vente au détail hors auto. (var. vol. en g.a. %)</i>	2,9%	2,3%	4,0%	4,0%	4,0%	3,7%	2,2%	5,3%	3,0%	0,7%	-0,5%	
<i>Indice de la vente au détail - auto (var. vol. en g.a. %)</i>	-3,9%	-6,8%	-14,5%	-2,5%	2,7%	2,2%	0,6%	8,5%	8,1%	-2,0%	-28,9%	
<b>Secteur financier</b>												
Encours de dépôt tot des ménages- (var. mensuelle en %)	0,7%	0,7%	0,6%	0,6%	0,2%	0,9%	0,0%	0,2%	0,9%	0,6%	0,8%	
Encours de dépôt total (var. mensuelle en %)	1,3%	0,7%	1,9%	0,2%	0,5%	2,3%	-0,8%	3,0%	1,4%	-0,1%	2,6%	
Encours de crédit aux ménages- (var. mensuelle en %)	0,1%	0,2%	0,3%	1,2%	0,6%	-0,2%	0,4%	0,1%	-0,2%	-0,9%	-3,9%	
Encours de crédit hypothécaires- (var. mensuelle en %)	0,1%	0,2%	0,1%	1,5%	0,5%	-0,1%	0,5%	0,1%	-0,1%	-1,0%	-3,1%	
Encours de crédit aux SNF- (var. mensuelle en %)	2,1%	0,4%	-1,0%	-1,0%	0,1%	-1,3%	-0,2%	-2,9%	-1,2%	-0,6%	0,9%	
Indice boursier ISEQ (fin de période)	6 079,6	6 152,6	6 111,1	5 879,4	6 244,4	6 540,3	6 998,1	7 183,4	6 998,2	6 397,4	5 153,7	
Taux de rendement des obligations d'Etat à 10 ans (fdp)	0,524%	0,286%	0,062%	-0,023%	-0,059%	-0,002%	0,046%	0,008%	0,056%	-0,087%	-0,192%	0,274%

*Sources: CSO, Central Bank of Ireland, Department of Finance, Davy, Merrion Capital, IBEC, Department of Energy, Eurostat, Markit (PMI), CBI, ESRI, Investec, EPA, BPF*

### Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique de Dublin (adresser les demandes à [Dublin@dgtrésor.gouv.fr](mailto:Dublin@dgtrésor.gouv.fr)).

Auteur : Service Economique de Dublin  
Adresse : 66 Fitzwilliam Lane, Dublin 2

### Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Rédigé par : Justine FELIU  
Revu par : Paul DE VOS, Marion Paradisi-Coulouma

Version du 14/05/2020